

Image not found or type unknown



Non transcription du divorce

Par **jacqs**, le **23/03/2008** à **09:30**

Bonjour, un divorce prononcé 8 ans n'a pas été transcrit sur livret de famille il n'y pas eu de liquidation de bien, quelle est l'impact sur la liquidation des bien, si l'un des conjoint après ce divorce a acheté un bien, est-il comptabilisé s'il y a une demande de liquidation, merci